

REACT "FSE" : Relancer le territoire régional suite à la crise de COVID-19 (Axe 10 PO Franche-Comté Massif du Jura / Axe 11 PO Bourgogne)

Mercredi 27 mai 2020, la Présidente de la Commission européenne (CE) Madame Ursula Von der Leyen a présenté le Plan européen pour la relance devant le Parlement européen. Ce plan européen pour la relance se fixe pour objectif le rebond économique et social de l'Europe à travers la mise en oeuvre accélérée de la double transition écologique et numérique. Les chefs d'Etat et de gouvernement des 27 Etats membres de l'UE ont trouvé un accord sur ce plan de relance le 21 juillet 2020. Il est adossé à deux outils « interdépendants » :

- Le cadre financier pluriannuel 2021-2027, doté de 1 074 milliards d'euros,
- Le plan « Next Generation EU », doté de 750 milliards d'euros dont 390 Mds€ de subventions et 360 Mds€ de prêts. Le plan Next Generation EU renforce le cadre financier pluriannuel 2021- 2027 à travers plusieurs initiatives, dont « REACT-EU », doté de 47,5 milliards d'euros déployés au sein des programmes européens en cours.

L'enveloppe BFC est de 116.65M€ complémentaires à programmer et réaliser en 2 ans (2021- 2022). Ceux-ci viennent s'ajouter aux crédits restant à programmer sur les programmes 2014- 2020. Ces crédits devront être intégrés dans les PO en 2 phases (79% en 2021 et 21% en 2022) Le règlement « REACT-EU » du 23 décembre 2020 (JOUE 28 décembre) prévoit que ces ressources additionnelles ne pourraient soutenir que des opérations favorisant la sortie de crise dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 ou des mesures d'investissements dans les secteurs importants pour la reprise verte et numérique et la résilience de l'économie.

Pour le FSE, les ressources supplémentaires viseront principalement le maintien de l'emploi (y compris des mesures de chômage partiel et de soutien aux indépendants), la création d'emploi, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité, le soutien à l'emploi des jeunes, l'éducation et la formation, le développement de compétences et l'amélioration de l'accès aux services sociaux d'intérêt général, y compris pour les enfants.

Dans le cadre de la préparation à la mobilisation de ces crédits complémentaires, l'autorité de gestion a réalisé un travail d'identification des besoins les plus importants sur le territoire. Aussi, il est proposé l'ajout d'axes supplémentaires aux PO (PO FCMJ : Axe 10 ; PO B : axe 11) dont l'intitulé est : "Relancer le territoire régional suite à la crise de COVID-19"

Concernant le système de suivi, les indicateurs sélectionnés sont, comme préconisé par le projet de règlement « REACT EU », issus de la liste COVID 19 (CV31, CV30, CVR2) .

Il est à noter que ces indicateurs n'entrent pas dans le suivi du cadre de performance des programmes ; la Commission européenne n'a pas fixé de définition précise quant à ces indicateurs.

REACT "FSE": Relancer le territoire régional suite à la crise de COVID-19 (Axe 10 PO Franche-Comté Massif du Jura / Axe 11 PO Bourgogne)

AXE / OS	Intitulés OS	dénominations indicateurs	codifications indicateurs
FSE OS 1	Accompagner la formation professionnelle des demandeurs d'emploi	Nombre de participants soutenus dans la lutte contre ou pour atténuer les effets de la pandémie COVID-19	EUR CV31
		Valeur des actions du FSE pour combattre ou contrecarrer les effets de la pandémie COVID-19 (coût public total)	CV30
		Nombre de participants soutenus dans des actions de lutte contre les effets de la pandémie COVID-19 et obtenant une qualification à leur départ	CVR2

EUR CV31 (FSE)	Nombre de participants soutenus dans la lutte contre ou pour atténuer les effets de la pandémie COVID-19
-----------------------	---

Périmètre : Cet indicateur permettra le suivi de l'ensemble des participants suivant une action de formation

Modalités de comptabilisation : il s'agit de comptabiliser l'ensemble des participants, en entrée en formation, sans distinction des caractéristiques spécifiques.

Unité de mesure	participant
Fonds	FSE
Catégorie	commun
Type	Réalisation
délai de comptabilisation	bilans intermédiaires ou du solde
pièces probantes	tableaux de suivi des participants complétés en entrée et en sortie

cible PO B :	545
cible PO FC :	1273

EUR CV30 (FSE)

Valeur des actions du FSE pour combattre ou contrecarrer les effets de la pandémie COVID-19 (coût public total)

Périmètre : Cet indicateur permettra le suivi financier de l'ensemble des actions de formation

Modalités de comptabilisation : il s'agit de comptabiliser le coût public total des actions de formation.

Unité de mesure	euro
Fonds	FSE
Catégorie	commun
Type	Réalisation
délai de comptabilisation	bilans intermédiaires ou du solde
pièces probantes	toutes pièces permettant de justifier les montants des actions soutenues : plan de financement, bilan comptable,...

cible PO B : 3M€

cible PO FC : 7M€

CVR2 (FSE)	Nombre de participants soutenus dans des actions de lutte contre les effets de
Périmètre : L'objectif de l'axe FSE étant d'augmenter la qualification des actifs, il convient de proposer l'indicateur de résultat mesurant l'obtention d'une qualification au terme de la participation.	
Modalités de comptabilisation : Caractéristique en sortie de la formation	
Unité de mesure	participant
Fonds	FSE
Catégorie	Commun
Type	Résultat
délai de comptabilisation	solde (fin d'opération)
pièces probantes	tableau de suivi participants complété en entrée et en sortie
cible PO B :	218
cible PO FC :	509